

## La mairie s'engage pour la stérilisation des chats errants



La mairie s'engage pour la stérilisation des chats errants

**La commune de Vic-Fezensac est signataire d'une convention avec 30 Millions d'Amis pour l'identification et la stérilisation des chats errants afin de maîtriser les populations.**

Dans les faits, la commune accompagne les habitants dans la capture des chats errants non identifiés, en état de divagation, sans propriétaire ou sans détenteur.

Ils sont ensuite confiés aux bons soins d'un vétérinaire qui procédera à la stérilisation et à l'identification avant de les relâcher sur le lieu de capture.

Grâce à ce partenariat, La Fondation 30 Millions d'Amis prend en charge les frais de stérilisation et de tatouage des chats errants à hauteur de 80 euros pour une femelle et 60 euros un mâle.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour plus de précisions.

**FONDATION**  
**30**  
**MILLIONS**  
**D'AMIS**  
reconnue d'utilité publique

**Avec la Fondation 30 Millions d'Amis,**  
**votre mairie s'engage pour**  
**la stérilisation des chats errants.**

**Le saviez-vous ?** Un couple de chats non stérilisés peut  
engendrer plus de 20 000 descendants en quatre ans !

Pour soutenir nos actions en faveur des animaux,  
rendez-vous sur [30millionsdamis.fr](https://30millionsdamis.fr)